

## Études littéraires

**Alain-René Lesage, Le Diable boiteux. Texte de la deuxième édition avec les variantes de l'édition originale et du remaniement de 1726 précédé d'une étude de bibliographie matérielle par Roger Laufer, Paris, et La Haye, Mouton, (École pratique des hautes études – Sorbonne, Vie section, coll. « Livres et sociétés », IV), 1970, 223 p.**

Raymond Joly

---

La poésie moderne : forme et signification  
Volume 5, numéro 2, août 1972

URI : [id.erudit.org/iderudit/500242ar](http://id.erudit.org/iderudit/500242ar)

DOI : [10.7202/500242ar](https://doi.org/10.7202/500242ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Département de littérature, théâtre et cinéma de l'Université  
Laval  
Département des littératures de l'Université Laval

ISSN 0014-214X (imprimé)  
1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Tous droits réservés © Département des littératures de l'Université Laval, 1972  
Joly, R. (1972). Alain-René Lesage, Le Diable boiteux. Texte de la deuxième édition avec les variantes de l'édition originale et du remaniement de 1726 précédé d'une étude de bibliographie matérielle par Roger Laufer, Paris, et La Haye, Mouton, (École pratique des hautes études – Sorbonne, Vie section, coll. « Livres et sociétés », IV), 1970, 223 p.. *Études littéraires*, 5(2), 317–323. doi:10.7202/500242ar

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-utilisation/>]

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

**erudit**

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

Alain-René LESAGE, **le Diable boiteux, Texte de la deuxième édition avec les variantes de l'édition originale et du remaniement de 1726 précédé d'une étude de bibliographie matérielle** par Roger LAUFER, Paris et La Haye, Mouton, (École pratique des hautes études – Sorbonne, VI<sup>e</sup> section, coll. « Livres et sociétés », IV), 1970, 223 p.

Commençons par le titre. Le mot *variante* désigne, dans un usage que je crois universel, toutes les leçons qui s'écartent du texte qu'on a choisi de reproduire — qu'il s'agisse de suppressions, de substitutions ou d'additions. Le terme est pris ici dans un sens beaucoup plus restreint, qui exclut les ajouts<sup>1</sup> ; le lecteur qui s'attendrait à pouvoir reconstituer le texte de 1726 au moyen de l'apparat critique de la présente édition sera donc déçu.

D'autre part, quoi qu'on pense du parti terminologique pris par M. Laufer, il est permis de trouver sa pratique étrange. En effet, s'il a décidé de publier la seconde édition du *Diable boiteux* (1707, comme la première) sans fournir en même temps le texte intégral de 1726, c'est qu'il s'agit pour lui de « deux ouvrages différents » (p. 12). On se demande alors pourquoi il a colligé le second. Le *Diable boiteux* de 1707 dans la version de 1726 est un être de raison pur et simple, qui n'a jamais existé pour Lesage ni pour personne. Je ne sache pas que nul ait été jamais tenté de publier les *Essais* avec les corrections de l'exemplaire de Bordeaux, mais sans les additions.

<sup>1</sup> D'une manière non systématique, d'ailleurs, et en fonction de critères inexprimés.

\* \* \*

Le but que se proposait M. Laufer était, je crois, de fournir un exemple qui fit connaître au public français l'utilité des techniques très savantes mises au point par les Anglo-Saxons dans le domaine de la description bibliographique, en les réexaminant et en les modifiant au besoin pour les adapter aux problèmes du domaine français.

Je crains que le livre n'ait pas l'impact qu'il mérite, ce qui tient au choix du spécimen. Pour convaincre les futurs éditeurs de textes de s'astreindre au labeur proprement inhumain qu'impose la « bibliographie matérielle », il aurait fallu leur démontrer qu'ils en tireraient d'irremplaçables lumières sur l'art des écrivains, sur leur mode de travail, sur leur façon de corriger en cours d'impression ; sur le discernement des corrections d'auteur et des changements dus aux traditions typographiques d'atelier ; sur les critères d'authenticité que peut fournir l'étude minutieuse de la provenance de chaque exemplaire, et que sais-je encore. Malheureusement, ici, la moisson est mince. Il ne semblait pas y avoir de doute sur l'identification de l'originale ni des autres éditions authentiques ; les remarques sur l'évolution de l'œuvre, de la première édition à celle de 1726, tiennent en peu de pages (69 sqq.), n'ont rien de bouleversant, et auraient pu se faire en utilisant les méthodes artisanales d'autrefois<sup>2</sup>. Bref, personne ne se plaindra que M. Laufer ait sué sang et eau sur les fleurons, les coquilles et les pontuseaux de tous les exemplaires

<sup>2</sup> Il en va de même pour la discussion des pages 67-69.

connus du *Diable boiteux*, puisque, pendant qu'il s'adonnait à cette corvée, son esprit restait attentif à Lesage et que mûrissait, sur l'auteur de *Gil Blas*, le beau livre que l'on sait<sup>3</sup>; mais la cause de la bibliographie matérielle eût été mieux servie si l'on eût pris La Rochefoucauld, La Bruyère ou Voltaire pour en démontrer les mérites.

D'ailleurs, on dirait que l'auteur en veut à son livre et qu'il fait exprès pour enterrer le fruit de ses efforts. Au risque de me déshonorer (mais j'aime mieux avoir l'air ignorant que de risquer une injustice par omission), je dirai que les pages consacrées à l'emploi des majuscules dans le *Diable boiteux* (47-51) ont été pour moi une véritable révélation. Sur la question, ma science se bornait à savoir qu'aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, on agrémentait volontiers les substantifs de cet ornement; or il se trouve que cet usage, « cohérent et vivant même si dans de nombreux cas la sélection de l'une ou de l'autre graphie est affaire individuelle » (p. 51), est des plus subtils et permet de marquer finement, très spirituellement souvent, toutes sortes de nuances<sup>4</sup>.

Mais ces pages, d'abord, il faut les dénicher dans un chapitre intitulé « Les graphies de la seconde édition », titre peu alléchant en tout état de cause, et qui ne recouvre pas le contenu; de plus, après nous avoir révélé ces chatoiements, M. Laufer conclut : « l'emploi de la majuscule est toujours redondant [...] ».

<sup>3</sup> Roger Laufer, *Lesage romancier*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des idées, 1971.

<sup>4</sup> Voir aussi les observations sur l'emploi, à des fins de différenciation, des graphies fluctuantes (p. 46).

Dans ces conditions, nous épargnerons au lecteur moderne l'apprentissage d'un système déroutant et de très faible rendement » (p. 51). Et de ramener à l'usage moderne.

On observera là-dessus, premièrement, que le raisonnement est discutable; il y a redondance dans : « une bêtise hénaurme », mais cela ne donne pas le droit de normaliser l'orthographe de l'adjectif, pas plus qu'on n'est autorisé à supprimer les points d'exclamation dans un texte où ils se trouvent, sous prétexte que l'émotion ou l'ironie y sont déjà marquées par le sens des phrases. Pour ce qui est du lecteur<sup>5</sup>, je ne vois pas qu'il faille trembler tellement pour lui; ce ne sont pas quelques majuscules de plus ou de moins qui vont le déranger dans sa lecture; et si, d'aventure, mis en appétit par les savoureuses remarques de l'éditeur, il avait envie de s'initier à ce système, ne serait-il pas furieux qu'on lui en enlève dans le même instant les moyens ?

D'ailleurs M. Laufer va plus loin, et modernise systématiquement l'orthographe. On ne comprend plus. Il me semble que cela est parfaitement indéfendable dans une édition scientifique (et même ailleurs, peut-être; on ne joue plus les *Concertos brandebourgeois* avec l'orchestre de Brahms : pourquoi faut-il absolument lire Lesage dans l'orthographe d'Anatole France ?). Et c'est particulièrement stupéfiant ici : comment persuader quiconque de passer des années à comparer six cent soixante-quatorze

<sup>5</sup> Il s'agit, ne l'oublions pas, d'un lecteur qui a payé 84F (prix de 1970) un livre broché de 223 pages.

exemplaires d'un même livre, pour savoir si le typographe qui écrivait *temperament* et *receuë* est bien distinct de celui qui usait des formes *reçuë* et *tempéramment*, où trouver l'audace de prendre quinze pages pour agiter la question, s'il est entendu qu'on n'imprimera jamais que *tempéramment* et *reçue* ?

\* \* \*

Il serait bien triste que cette édition du *Diable boiteux* ne servît qu'à convaincre les indolents que la bibliographie matérielle est un passe-temps de masochiste. La cause vaut mieux. Je donne la parole à M. Laufer :

« L'éditeur d'un texte ancien ou médiéval justifie dans une édition savante le choix qu'il fait des manuscrits et des variantes. L'éditeur d'un texte français moderne dont il n'existe aucune version manuscrite se croit autorisé à reproduire le texte d'un exemplaire quelconque d'une édition qui lui convient, cet exemplaire « quelconque » étant de préférence celui de la Bibliothèque Nationale, relié en maroquin rouge aux armes du roi. À la paléographie et au calcul des variantes pour les manuscrits anciens et médiévaux correspond pour les textes modernes imprimés l'usage de la bibliographie matérielle » (p. 12-13).

Et plus loin : il n'existe pas de manuel satisfaisant, adapté au domaine français, qui exposerait les principes de la description bibliographique ; « d'ailleurs, en l'état actuel de nos connaissances sur l'histoire matérielle du livre, un exposé général de méthode ne saurait être écrit en France » (p. 17).

Et pourtant :

« pour le livre en langue française se posent très tôt des problèmes de provenance, dus à la fois à la diffusion internationale, à l'existence d'une censure religieuse et politique et à l'insuffisance ou la carence des réglementations relatives au com-

merce intérieur ou international du livre. Le généralisation de l'emploi de techniques bibliographiques appropriées permettrait sans doute de résoudre une part majeure de nos incertitudes. On saisit l'intérêt historique de pareilles applications » (p. 18).

En effet.

Nous allons sans doute vers une spécialisation toujours plus poussée. Il me paraît tout à fait improbable que les littéraires, d'une façon générale, aient jamais la tournure d'esprit, le temps et le courage nécessaires pour apprendre et appliquer les techniques auxquelles nous initie ce livre ; ce serait d'ailleurs un gaspillage d'énergie. L'exemple d'un Roger Laufer, savant bibliographe-descripteur et critique pénétrant, pourrait bien rester isolé. En revanche, ce qui serait rationnel et souhaitable, ce serait que naissent des instituts voués à ce genre de travaux, auxquels s'adresseraient les éditeurs de textes. Qui les suscitera ?

Raymond JOLY

Université Laval

□ □ □

CHATEAUBRIAND, René, introduction et notes par J.M. Gautier, « Textes littéraires français », Genève, Droz, 1970, 91 p.

Relire René c'est encore et toujours être saisi par ce mal inconnu, mystérieux, mais réel, qui frappe ce personnage et nous le rend sympathique. On ne reste pas insensible, malgré le temps et les formules démodées qui nous séparent de l'œuvre, au spectacle de cette existence inquiète, de ce jeune homme persécuté par lui-même, qui ne